



ACCUEIL DE LOISIRS ET SODA'S CLUB DE TEMPLEUVE-EN-PEVELE

Durant les vacances d'été, l'accueil de loisirs de Templeuve-en-Pévèle ouvrira du **jeudi 8 juillet au vendredi 30 juillet 2021** puis du **lundi 02 août au vendredi 20 août 2021** et aura lieu sur **1 seule structure, à l'école Marie Navart**, pour les maternels à partir de 3 ans (*petite section, moyenne section et grande section*), pour les primaires (*enfants entrant en CP, CE1, CE2, CM1, CM2 et 6ème en septembre 2021*) et pour le soda's club (*ados entrant en 5^{ème} en septembre 2021 et les ados jusqu'à 15 ans et 11 mois maximum*).

Contacts :

Directrice des maternels en juillet : Tifany Olivier

06.15.71.58.98 ou tolivier@pevelecarembault.fr

Directrice des maternels en août : Estelle Amiable

06.18.60.39.35 ou eamiable@pevelecarembault.fr

Directrice des primaires/soda's club en juillet et août : Marie-Astrid Deffontaines

06.18.60.38.99 ou madeffontaines@pevelecarembault.fr

Les modalités d'inscriptions (à ce jour)

Les inscriptions s'effectuent **uniquement en ligne** depuis le portail famille (<http://accueilsloisirs.pevelecarembault.fr>), **dès le 17 mai et jusqu'au 14 juin 2021 (dans la limite des places disponibles)**.

- Si votre enfant entre en **petite section ou moyenne section ou grande section en septembre 2021 :**

-> veuillez sélectionner lors de l'inscription : ACM - Templeuve – juillet/aout (-6 ans)

- Si votre enfant entre en **CP ou CE1 ou CE2 ou CM1 ou CM2 ou en 6ème :**

-> veuillez sélectionner lors de l'inscription : ACM - Templeuve – juillet/aout (+6 ans)

- Si votre enfant entre en **5ème ou 4ème ou 3ème ou 2nd et qu'il a 15 ans et 11 mois maximum :**

-> veuillez sélectionner lors de l'inscription : **SODA** - Templeuve – juillet/aout

Une mise à jour des quotients familiaux est effectuée depuis le 1er janvier 2021. Afin de mettre à jour votre dossier famille, merci de transmettre au service animation jeunesse, par mail à jeunesse@pevelecarembault.fr un nouveau justificatif de votre quotient familial (si vous ne l'avez pas encore fait), avant toute nouvelle inscription. Dans le cas contraire, votre quotient sera au maximum.

Le tarif comprend la journée d'accueil et la cantine. Vous pouvez prendre une option qui vous offre un accès à l'ensemble des garderies de la semaine. Lorsque votre inscription sera enregistrée, vous recevrez un récapitulatif sur votre messagerie. Ensuite, vous recevrez une facture (**à partir du 1^{er} juin 2021**) et vous serez invités à vous rendre sur votre portail afin de la régler, dès réception, par carte bancaire. **Une fois le règlement effectué, votre inscription sera définitive.**

Pour les familles bénéficiant d'un avoir, dès l'inscription effectuée, vous serez invités à appeler le service jeunesse au 03-28-76-99-76.

Je n'ai pas d'identifiant pour le portail (nouvelle famille)

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur <https://www.pevelecarembault.fr/wp-content/uploads/2019/04/Fiche-renseignement.pdf>

A retourner au service jeunesse (85 rue de Roubaix - 59242 TEMPLEUVE-en-PEVELE) ou contacter le service jeunesse au 03 28 76 99 76

Je n'ai pas d'accès à internet /J'ai perdu mes identifiants

Vous êtes invités à appeler le service jeunesse au 03 28 76 99 76 ou à envoyer un mail à : jeunesse@pevelecarembault.fr

Je souhaite payer en chèques bancaire ou ANCV ou CESU

Vous pouvez vous rendre sur l'une des permanences physiques (tous les mercredis après-midi et les vendredis après-midi de 13h30 à 17h ; et les samedis 5 juin, 19 juin et 3 juillet 2021, de 9h à 12h) au 85 rue de Roubaix 59242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE.

Attention : le paiement par carte bleue n'est pas possible sur les permanences. Uniquement chèques vacances et chèque bancaire. L'espèce n'est plus acceptée.